



## Mise en consultation

### Avant-projet de modification de la Loi sur l'intégration des personnes handicapées (Statut juridique du Centre médico-éducatif La Castalie)

#### Liste des destinataires

#### I. Liste officielle

Partis politiques  
Mouvements de jeunesse (JDCVR, JCVPO, JLRV, JSVR, JUSO, JCSP, JUDCVR, JSVPO, JVV)  
Parlement des Anciens et Fédération des retraités  
Parlement des Jeunes du Valais romand et du Haut-Valais  
Préfets et sous-préfets  
Eglises reconnues  
Communes municipales et Fédération valaisanne des communes, par son secrétaire général  
Communes bourgeoises et Fédération valaisanne des bourgeoisies  
Départements de l'État du Valais  
Tribunal cantonal  
Ordre des avocats valaisans et Association valaisanne des notaires  
Conseil de l'égalité  
Régions socio-économiques  
Chambre valaisanne du commerce et de l'industrie  
Chambre valaisanne de l'agriculture  
Syndicats  
Valais Tourisme  
Trade Valais  
Construction Valais et Union valaisanne des arts et métiers

#### II. Partenaires du domaine du handicap et de la santé

Commission thématique de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (SAI)  
Commission cantonale de l'intégration des personnes handicapées  
Inspecteurs scolaires et conseillers pédagogiques OES  
Communauté valaisanne d'intérêt RPT  
Emera  
AVIEA et CValDI  
Office cantonal AI  
Caisse de compensation du canton du Valais  
FMEF et Association du personnel de La Castalie  
Associations de parents d'enfants handicapés, sections VS  
Réseau Santé Valais  
Société médicale du Valais

#### III. Toute autre institution publique ou privée ainsi que toutes les personnes intéressées sont invitées à participer à la consultation en suivant l'avis qui figure sur le site Internet de l'Etat du Valais sous « Procédure de consultation / Consultations cantonales ».